Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^{e} et XVI^{e} siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^{e}-XX^{e} siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^{e}-XX^{e} siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e^ siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

ECG et ivoirisation :

modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980

Sabougnouman KONÉ

Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
Sabougnoumank56@gmail.com

Résumé

Après l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a mis en place une politique d'ivoirisation visant à confier progressivement les secteurs économiques aux nationaux. Dans ce contexte, le commerce des produits vivriers, longtemps dominé par les acteurs étrangers, est devenu un enjeu stratégique. La création de l'École de Commerce et de Gestion (ECG) s'est inscrite dans cette dynamique de formation des cadres ivoiriens capables de moderniser ce secteur. Cette étude vise à analyser la contribution de l'ECG, instrument de formation, dans la mise en œuvre de la politique publique ivoirienne d'ivoirisation et de modernisation du commerce des produits vivriers entre 1970 et 1980. La méthode de travail est basée sur l'exploitation des sources d'archives, des sources imprimées, des informations contenues dans les thèses, dans les articles et celles issues des enquêtes orales. Cette démarche méthodologique a permis de confirmer, qu'entre 1970 et 1980, l'ECG a joué un rôle important dans l'instauration de la politique d'ivoirisation en formant les cadres ivoiriens compétents. Aussi a-t-elle contribué à la modernisation du commerce des produits vivriers.

Mots clés : ivoirisation, politique publique, modernisation, commerce des produits vivriers, formation des cadres

Abstract

After gaining independence in 1960, Côte d'Ivoire implemented a policy of Ivorianization aimed at gradually transferring economic sectors to nationals. In the context, the trade of food products, long dominated by foreign actors, became a strategic issue. The creation of School of Commerce and Management (ECG) was part of this dynamic of training Ivorian executives capable of modernizing the sector. This study aims to analyze the contribution of ECG, as a training institution, of the implementation of the Ivorian public policy of Ivorianization and modernization of the food products trade between 1970 and 1980. The methodology is based on the use of archival sources, printed sources, as well as information from theses, articles, and oral surveys. This methodological approach made it possible to confirm that, between 1970 and 1980, ECG played an important role in the establishment of the Ivorianization policy by training competent Ivorian professionals. It also contributed to the modernization of the marketing of food products.

Keywords: Ivorianization, public policy, modernization, food products trade, training of executives

Introduction

La Côte d'Ivoire a accordé une importance capitale, après son indépendance, à la maîtrise nationale de son économie. À travers la politique d'ivoirisation initiée sous Félix Houphouët Boigny[1], l'État a cherché à former des cadres ivoiriens capables de remplacer les acteurs étrangers dans les secteurs clés, notamment, le commerce des produits vivriers. Le secteur des produits vivriers constituait un pilier essentiel de l'économie ivoirienne et de la sécurité alimentaire. Or, sa commercialisation a longtemps été marquée par des insuffisances organisationnelles et une faible modernisation. Dans ces conditions, la fondation de l'ECG, en 1970, est apparue comme un instrument à part entière de l'instauration de cette politique.

Les années 1970 et 1980 occupent une place centrale dans cette étude. En effet, par décret n°70-535 du 02 septembre 1970, l'État de Côte d'Ivoire a institué le Programme d'Action Commerciale (PAC)[2] représenté par trois entités : ECG, AGRIPAC[3] ET DISTRIPAC[4]. Quant à l'année 1980, elle marque la dissolution de l'ensemble des structures PAC y compris l'ECG, conformément au décret n°80-872 du 16 juillet 1980 (Journal Officiel de Côte d'Ivoire, 1980 : 939).

Cette étude permet de comprendre le rôle de l'instrument de formation ECG en tant qu'acteur, à part entière, de la politique publique ivoirienne d'ivoirisation et de modernisation de la commercialisation des produits vivriers. Sur la base de ce fait la question suivante mérite d'être posée : comment l'ECG a-t-elle contribué à l'instauration de la politique publique d'ivoirisation et de modernisation de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire entre 1970 et 1980 ?

Dans cette étude, il s'agit d'analyser la contribution de l'ECG, instrument de formation, dans la mise en place de ladite politique pendant la période de l'étude. Pour mieux aborder cette étude, une démarche méthodologique a été entreprise. Il s'agit de la collecte d'informations à partir des sources d'archivistiques et des productions scientifiques, notamment, les thèses et les articles. Dans le souci d'assurer la fiabilité des informations recueillies, des entretiens oraux ont été conduits.

---

[1] Il est un homme d'État ivoirien (1905-1993), premier président de la Côte d'Ivoire de 1960 à 1993. Il est l'initiateur de la politique d'ivoirisation et de modernisation de l'économie ivoirienne.

[2] Le Programme d'Action Commerciale (PAC) était le projet initié, après 1960, par l'état de Côte d'Ivoire pour intéresser les Ivoiriens au commerce des produits vivriers, longtemps dominé par les étrangers. Il visait également à moderniser les circuits de distribution de ces produits avec l'introduction de nouvelles infrastructures et des moyens et méthodes modernes.

[3] Agriculture PAC : société du Programme d'Action Commerciale (PAC), créée en 1972, chargée de la collecte et du transport des produits vivriers. Le Programme d'Action Commerciale était le projet mis en place par l'état de Côte d'Ivoire en 1970 visant à intéresser les Ivoiriens au commerce des produits vivriers et à moderniser les circuits de distribution desdits produits.

[4] Distribution PAC, structure PAC créée en 1970 sous le décret n°70-535 du 02 septembre 1970 et renforcée en 1974, visant à organiser et à rationaliser la distribution des biens de consommation courante aux ménages.

Cette démarche a conduit à structurer l'étude en trois parties. La première présente le contexte de la création de l'ECG en 1970. La deuxième analyse les activités de l'ECG dans la mise en œuvre de la politique publique d'ivoirisation et de modernisation de la commercialisation des produits vivriers de 1970 à 1980. Enfin, la troisième et dernière partie dresse le bilan de ces activités à l'horizon 1980.

1. Le contexte de la création de l'École de Commerce et Gestion (ECG) en 1970

Cette partie se propose d'analyser les déterminants à l'origine de la création de l'ECG. Elle vise en outre à présenter l'institution en précisant sa date de fondation, ses missions, les modalités et critères de sélection des élèves, ainsi que l'organisation de ses cycles de formation et de ses contenus pédagogiques.

1.1 Les mobiles de la création de l'ECG

Plusieurs facteurs expliquaient l'avènement de l'ECG dans le secteur de la commercialisation des produits vivriers. D'abord, selon E. Aka (1993 : 254) « l'infrastructure commerciale existante était rudimentaire ». Les magasins étaient pour la plupart des cas de constructions précaires et insalubres de superficie réduite, entre 15 et 25 m² (AGRIPAC, 1972 : 16). Leur implantation dans les ruelles étroites compliquait considérablement les opérations de manutention.

Ensuite les conditions de stockage dans ces magasins étaient défaillantes entrainant des pertes entre 5 et 15% des produits (AGRIPAC, 1972 : 16). Par exemple, les épis de maïs étaient conservés dans des cribs[5], au Centre et au Nord de la Côte d'Ivoire, tandis que le paddy (riz non décortiqué) était stocké dans des greniers[6] de type Baoulé[7], Senoufo ou Malinké[8] (SEDES, 1972 : 15).

Par ailleurs, un magasin sur quatre (4) ne commercialisait pas plus de 50 tonnes. Le circuit des produits vivriers tel qu'il se présentait, nécessitait des entrepôts mieux aérés, la création d'un marché de gros pour faciliter les opérations d'entrées et de sorties des camions, ainsi qu'une formation qualifiante des acteurs de ce secteur.

Enfin, les moyens de transport utilisés n'étaient pas adaptés. À titre d'exemple, la banane plantain était transportée sur des charrettes tandis que l'igname était transportée sur des porte-bagages des véhicules de transport en commun communément appelés « Badjan ». Afin de limiter les pertes importantes, les produits vivriers devaient être transportés dans les camions de grande capacité (10 tonnes, 25 tonnes, etc.), tels que proposés par AGRIPAC.

---

[5] Des stockages qui se faisaient sur des bois, en position verticale, reliés entre eux par des lianes ou des fibres solides.

[6] Construction artisanale faite de terre battue et recouverte de paille.

[7] Peuple du Centre de la Côte d'Ivoire.

[8] Peuples du Nord de la Côte d'Ivoire.

Aussi, faut-il ajouter que les transactions des produits vivriers s'effectuaient selon les modes traditionnels, notamment à travers des unités de mesure traditionnelle comme les bottes (pour le riz), des régimes (pour la banane plantain), ainsi que par le troc de produits vivriers contre les produits de première nécessité tels que le sel, le poisson séché et le tabac (École supérieure d'agriculture d'Angers, 1969 : 51). Dans une prospective de modernisation, l'ECG préconisait l'introduction de bascules et de balances, afin de garantir plus de transparence et de confiance entre producteurs et consommateurs, notamment dans la vente au détail.

Enfin, le circuit traditionnel se caractérisait par un faible niveau de professionnalisation des acteurs du secteur des produits vivriers en Côte d'Ivoire. Seul un tiers (1/3) d'entre eux était inscrit au registre du commerce ivoirien, et la tenue de comptabilité était quasi inexistante. Or, cette formalisation était essentielle pour l'État dans son processus de modernisation des circuits de distribution des produits vivriers. L'immatriculation permettait en effet une meilleure connaissance du secteur et facilitait la mise en œuvre de politiques de développement adaptées, grâce à une meilleure visibilité des ressources disponibles. Dans ce contexte, l'ECG ambitionnait de remédier à ces insuffisances par la mise en place de formations conformes aux normes modernes.

1.2 Présentation de l'École de Commerce et de Gestion (ECG)

L'ECG a été créée en octobre 1970. Elle a pour mission d'assurer la formation aux techniques de distribution et de contribuer à la promotion du commerce intérieur (P. Richard, 1981 : 144). Il s'agit d'un établissement fondé une école par l'État dans le cadre de sa politique de développement du commerce ivoirien. L'ECG est implantée à Abidjan, dans la commune de Marcory.

Pour intégrer cette école, il fallait remplir quatre (4) conditions. D'abord, l'élève commerçant devait être un Ivoirien dont l'âge est compris entre 21 et 35 ans (P. Haerenger, 1972 : 105). Ensuite, il devait être titulaire de l'un des deux diplômes. Il s'agit du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) ou du Baccalauréat (BAC) afin d'être capable de tenir des livres de compte. En outre, l'élève formulait, par écrit, son désir d'être commerçant. Enfin, il était soumis à un concours d'intégration à l'ECG.

L'ECG comprenait quatre filières de formation. Le premier cycle formait les assistants de commerce, c'est-à-dire le personnel d'encadrement chargé d'animer le PAC et contrôler la gestion des commerçants. Quant au second cycle, il formait les commerçants détaillants qui après six mois de scolarité et de stage s'installaient à leur compte et entraient dans la chaîne volontaire des commerçants.

Pour permettre aux commerçants de s'installer, l'État allouait à chaque commerçant 2,5 millions de francs CFA remboursables sur cinq ans. Le troisième cycle s'adressait aux commerçants déjà installés qui désiraient adhérer à la chaîne PAC et qui avaient un besoin de formation complémentaire. Enfin, un quatrième programme formait en un mois des employés de magasins, vendeurs, caissiers et magasiniers.

L'École de Commerce et de Gestion (ECG) constituait un cadre de formation moderne, spécialement conçu pour former les acteurs du circuit de distribution vivrière dit « moderne ». L'importance des infrastructures pédagogiques de l'ECG traduisait une volonté de moderniser les méthodes de formation commerciale en Côte d'Ivoire dès les années 1970. En se dotant de salles climatisées et d'équipements audiovisuels sophistiqués pour l'époque, l'institution cherchait à créer un environnement d'apprentissage proche des standards professionnels modernes. L'utilisation des magnétoscopes, permettant aux apprenants de se voir et de s'entendre, dépassait la simple innovation technique : elle révélait une pédagogie centrée sur l'auto-évaluation, la correction des comportements et le perfectionnement des capacités de communication, essentielles dans les métiers du commerce.

Par ailleurs, la présence de projecteurs, de magnétophones, d'un matériel de projection cinématographique et surtout de magasins-écoles reproduisant de véritables espaces commerciaux montre que l'ECG privilégiait une formation pratique et immersive. Cette orientation pédagogique visait à rapprocher les apprenants des réalités du marché et à développer des compétences directement exploitables dans le monde professionnel. L'existence d'une imprimerie témoigne également de la volonté de l'établissement de produire ses propres supports pédagogiques et de renforcer son autonomie dans la diffusion du savoir.

L'ECG était une offre nouvelle qui rompait avec les pratiques anciennes du circuit traditionnel du commerce des produits vivriers en Côte d'Ivoire. Avec le circuit traditionnel, la formation des acteurs de la commercialisation des produits vivriers se faisait par filiation. L'individu, depuis le bas âge, apprenait le métier auprès d'un père, d'un oncle, d'un frère jusqu'à l'âge adulte avant de se mettre à son propre compte. Cet apprentissage bien que pratique ne prenait pas toujours en compte les nouveaux moyens de commerce tels que les balances, les bascules, les livres comptables, etc. Aussi le circuit traditionnel était-il le lieu de la vente en tas, la vente par régime, et le stockage se faisait sous des paillotes, en cribs, ce qui accentuaient les pertes. Il fallait, donc, dans le cadre de la politique d'ivoirisation et de modernisation du commerce des produits vivriers initiée par l'Etat, créer une école capable de former tous les acteurs du commerce des vivriers aux standards modernes (immatriculation au registre de commerce, tenue de livres de compte, utilisation de balance, de bascule dans des magasins aérés et des entrepôts plus grand).

En mettant à la disposition des apprenants une cuisine ultra-moderne, un bar confortable servant d'espace de rencontre et d'échanges, une bibliothèque propice à la lecture et à la réflexion, un vaste espace récréatif, un foyer doté une discothèque et une salle de jeux, ainsi qu'une infirmerie (ECG, 1974 : 6), l'établissement ne se limitait pas à une simple mission d'enseignement. À travers ces infrastructures, il cherchait à créer un cadre de vie capable de favoriser l'épanouissement intellectuel, social et physique des apprenants. Cette politique traduisait une conception globale de la formation, dans laquelle les conditions de vie, de loisirs et les interactions sociales étaient perçues comme des éléments essentiels du processus éducatif. L'attention accordée au confort et au bien-être des apprenants révèle également la volonté de l'institution de moderniser son environnement pédagogique afin de renforcer l'attractivité et l'efficacité de la formation.

Le programme de formation dispensé à l'ECG reposait sur cinq axes majeurs (ECG, 1974 : 6). Le premier portait sur les relations humaines, avec un accent sur les techniques d'accueil et d'expression orale, indispensables à tout commerçant soucieux de capter et de fidéliser sa clientèle. Le deuxième volet concernait l'exportation : les apprenants y étaient sensibilisés aux enjeux du commerce extérieur et formés aux techniques d'exportation. Le troisième axe portait sur l'approvisionnement des entreprises commerciales : l'ECG enseignait les principes du transit, les achats à l'importation, ainsi que le calcul du prix de revient et du prix de vente.

Le quatrième module portait sur l'administration des entreprises : il englobait la gestion des stocks, la gestion commerciale, la gestion comptable, ainsi que les bases du droit fiscal et social. Enfin, le cinquième axe était dédié à la force de vente : les futurs opérateurs étaient formés au métier de vendeur, démarcheur, agent commercial ou encore démonstrateur, c'est-à-dire animateur de vente. En somme, l'ECG représentait un dispositif complet de professionnalisation, adapté aux exigences d'un circuit vivrier modernisé.

2. La participation de l'ECG à la modernisation et à l'ivoirisation de la commercialisation des produits vivriers de 1970 à 1980

La participation de l'ECG à la modernisation et à l'ivoirisation de la commercialisation des produits vivriers s'est inscrite dans une dynamique de transformation du secteur. À travers ses actions, cette institution a contribué à la diffusion de pratiques commerciales modernes et à la promotion des acteurs nationaux dans les circuits de distribution.

Cette contribution s'est principalement articulée autour de deux axes majeurs : d'une part, les activités liées au Programme d'Action Commerce (PAC), visant à structurer et à améliorer les circuits de commercialisation ; d'autre part, les actions de formation continue, destinées à renforcer les compétences et la professionnalisation des acteurs du secteur. Dès lors, il convient d'analyser, dans un premier temps, les activités de l'ECG dans le cadre du PAC, avant d'examiner, dans un second temps, son rôle à travers la formation continue. L'essentielle des activités s'est déroulée en 1974, date à laquelle l'ECG a réellement fonctionné.

2.1. Les activités de l'ECG liées au Programme d'Action Commerciale (PAC)

En 1970, l'ECG a recruté et formé 350 commerçants et les a mis à la disposition des structures PAC, notamment, les entités AGRIPAC et DISTRIPAC. Les dix (10) concours de recrutement effectués par l'ECG en 1974 ont accueilli 775 candidats (ECG, 1974 : 6). Ce qui a permis de mettre à la disposition des deux sociétés du programme d'action commerciale 142 nouveaux collaborateurs dont 35 nouveaux commerçants formés à la gestion d'un magasin de détail et 14 anciens commerçants désireux de s'intégrer à la chaîne DISTRIPAC. Aussi faut-il enregistrer 11 assistants chargés de conseiller les commerçants, 7 auxiliaires de gestion chargés de contrôler la gestion des magasins et 48 vendeuses de fruits et légumes AGRIPAC. Enfin, il y avait 27 vendeurs de poisson AGRIPAC.

En 1974, la Bibliothèque de l'École de Commerce et Gestion (ECG) a été créée pour mettre à la disposition des apprenants des documents dont ils avaient besoin. De quelques dizaines d'ouvrages, la documentation est passée à environ 300 volumes traitant tant des sujets généraux que des sujets spécialisés, et ce, dans les domaines tels que la gestion des stocks, le merchandising, les relations humaines, etc.

Par ailleurs, l'École de Commerce et de Gestion (ECG) s'est abonnée à diverses revues françaises ou étrangères (comité Belge de la Distribution) et a entretenu des contacts avec les centres de formation des chambres de commerce et d'industrie. Cette importante documentation a permis de rédiger des cours détaillés sur chacune des matières enseignées. Lesquelles matières étaient la comptabilité, la gestion commerciale, la méthode marchande, la vente, etc.

Cet effort de conception et de rédaction permettait aux nouveaux professeurs de l'ECG d'être rapidement opérationnels et polyvalents. Disposant du plan de cours lui mentionnant les points délicats sur lesquels il devait insister, l'animateur était ainsi amené à faire ressortir les notions qu'il aurait pu croire facilement accessible par les élèves.

Aux cours étaient adjoints des exercices de mis au point à l'école. Chaque cours comporte entre trois et six exercices appropriés, d'une difficulté croissante, que l'on adaptait au niveau du groupe. À l'issue des différentes séances, les animateurs remettaient aux élèves des documents ainsi que des exercices traités et corrigés. L'intérêt de ce système était de permettre aux stagiaires d'approfondir l'enseignement reçu et se constituer une documentation personnelle.

L'enseignement a été enfin orienté vers une plus grande participation des élèves. Ce résultat semble avoir été atteint grâce à un gros effort d'investissement en matériel pédagogique. Environ la moitié de la formation est réalisée sous forme de sketches. Les cours de vente sont rendus plus vivants grâce aux sketches mis au point depuis l'entrée en service de deux gros magnétoscopes NIVICO[9] qui équipaient les salles audiovisuelles. Un troisième appareil, portatif, est surtout utilisé pour prendre des exemples à l'extérieur de l'Ecole et lors des recyclages des commerçants.

L'utilisation des sketches dans les cours de vente traduisait la volonté de l'ECG de rendre la formation plus pratique et interactive. En mettant les candidats en situation réelle de négociation et de relation avec la clientèle, cette méthode permettait de développer l'expression orale, la confiance en soi et les techniques de persuasion commerciale. Cette pédagogie a contribué à améliorer les aptitudes des commerçants formés, notamment, dans l'accueil des clients, la présentation des produits et les stratégies de vente. Toutefois, les résultats demeuraient variables selon le niveau d'assimilation des apprenants et les réalités du commerce informel, où les méthodes modernes de vente n'étaient pas toujours appliquées.

Les cours de produits et méthodes marchandes s'effectuaient dans une salle où sont présentés les articles de la gamme PAC. Les cours sont complétés de séances diapositives et d'exercices au rétroprojecteur. Les notes sur la fabrication des articles et leurs arguments de vente,

[9] Nippon Victor Company, connue sous le nom NIVICO dans les années 1960-1970, est une entreprise spécialisée dans les téléviseurs, les radios et les équipements audio. Elle est devenue plus tard Japan Victor Company (JVC).

ainsi que les échantillons sont remis aux élèves. Des visites aux entreprises de la place viennent enfin compléter les exposés faits aux élèves par les responsables des sociétés commerciales.

Les cours de gestion et de comptabilité faisaient appel à de nombreuses études de cas en première période. L'efficacité réelle de cette formation peut être observée à travers plusieurs résultats. D'abord, l'ECG a contribué à fournir du personnel qualifié aux structures commerciales comme DISTRIPAC et AGRIPAC, créées pour dynamiser le commerce national. Ensuite, certains commerçants formés ont pu mieux structurer leurs activités grâce aux notions de gestion, de comptabilité et de vente acquises pendant la formation. Cependant, les résultats restaient limités par plusieurs facteurs. Plusieurs commerçants exerçaient encore dans un cadre informel où les pratiques traditionnelles dominaient. De plus, le faible niveau d'instruction de certains acteurs et l'insuffisance des moyens matériels rendaient difficile l'application complète des méthodes modernes enseignées par l'ECG.

En seconde période, ces matières étaient approfondies par le jeu de simulation mis au point sur l'ordinateur. Ce jeu permettait aux stagiaires de disposer d'un point de vente fictif dont ils ont à gérer le stock et à tenir la comptabilité. Cette simulation se déroulait sur 18 séances de 3 heures soit au total 54 heures d'exercices. Le jeu de gestion de stock et de comptabilité, réparti sur 54 heures d'exercices, montre que l'ECG privilégiait une formation pratique et professionnelle. À travers ces simulations, les candidats apprenaient à maîtriser la tenue de compte, la gestion des marchandises et les mécanismes de prise de décision commerciale. Cette méthode favorisait donc l'acquisition d'automatismes utiles à l'exercice du métier de commerçant ou de gestionnaire.

Les résultats de cette formation se traduisaient par une meilleure capacité des candidats à organiser les stocks, limiter les pertes et appliquer les techniques modernes de gestion. Toutefois, l'efficacité réelle du jeu dépendait du niveau d'instruction des apprenants et des conditions concrètes d'exercice du commerce, souvent dominées par des pratiques informelles. Les commerçants déjà installés ont bénéficié, eux aussi, des services de l'ECG. En effet, 26 séminaires de recyclage ont été organisés en huit (8) mois sur l'ensemble du territoire national.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les cours à l'ECG ont inculqué, une nouvelle façon de faire le commerce, aux acteurs des produits vivriers. Après les cours, les commerçants étaient placés dans les deux magasins-écoles au sein de l'ECG où ils étaient en situation réelle d'opérations de commerce des produits vivriers. Lorsqu'ils ont été déployés dans les stands AGRIPAC, la plupart des acteurs issus de l'ECG ont observé les moyens et les méthodes modernes de distribution des produits vivriers. Ils étaient assidus et ponctuels. Ils tenaient régulièrement les livres comptables et utilisaient les balances et les bascules pour les opérations de commerce. Enfin, ils payaient leurs impôts et entretenaient constamment les magasins.

La chaîne PAC a ralenti son expansion en 1974 afin de pouvoir consolider ses positions. Cet effort de réorganisation a été suivi par l'ECG qui, pour améliorer l'efficacité des futurs commerçants, a augmenté la durée de leur formation théorique et pratique. Le prolongement de l'enseignement s'est accompagné d'un certain nombre d'améliorations en ce qui concerne la qualité du recrutement et la documentation pédagogique et méthodes.

En ce qui concerne la qualité du recrutement, pour DISTRIPAC, l'ECG sélectionnait en vue de formation : des commerçants, des assistants, du personnel administratif quand elle lui en fait la demande (auxiliaires de gestion). Pour AGRIPAC, l'ECG sélectionnait des vendeurs et des vendeuses afin de les préparer à leur futur métier.

Le recrutement se faisait par l'intermédiaire de tests psychotechniques, complétés par un entretien individuel avec les candidats. Lors du recrutement l'ECG a essayé de cerner les aptitudes et les qualités propres au candidat, qui subissait différents tests de rapidité en calcul, de méthode, d'intelligence pratique, d'expression verbale, de raisonnement. Un barème très strict a été établi par les psychologues de l'Ecole permettant une sélection objective des candidats (775 en 1974). Ce barème résultait de l'étalonnage d'une population similaire à la population testée. C'est-à-dire composée de jeunes Ivoiriens de même niveau culturel et scolaire BEPC ou BAC, selon le cas (ECG, 1974 : 6).

Ce mode de recrutement traduisait la volonté de l'ECG de mettre en place une sélection fondée sur des critères scientifiques et rationnels. En recourant aux tests psychotechniques et aux entretiens individuels, l'institution cherchait à identifier non seulement les connaissances scolaires des candidats, mais aussi leurs aptitudes intellectuelles, leur rapidité d'exécution et leurs capacités de raisonnement. Cette méthode révèle ainsi une conception moderne du recrutement, orientée vers l'efficacité et l'adéquation entre le profil du candidat et les exigences professionnelles.

Cependant, ce système de sélection peut également faire l'objet de critiques. D'une part, l'importance accordée aux tests psychotechniques risque de privilégier les candidats déjà familiarisés avec les méthodes scolaires modernes, au détriment de ceux issus de milieux moins favorisés. D'autre part, la référence à un « barème très strict » montre une volonté d'objectivité, mais cette standardisation pouvait limiter la prise en compte des réalités sociales, culturelles ou psychologiques propres à certains candidats. En outre, le fait que l'étalonnage repose sur une population de niveau BEPC ou BAC pouvait indirectement exclure des jeunes compétents ne disposant pas de ces qualifications scolaires.

Lors des séminaires de recyclage, l'ECG a effectué une étude auprès des commerçants déjà installés afin de dégager le profil du commerçant PAC donnant les meilleurs résultats en magasin. Cette étude a permis d'affiner les critères de sélection en les adaptant au profil dégagé : bon calcul, intelligence, bon sens, bon niveau de raisonnement, contact humain et facilité d'expression (ECG, 1974 : 6). C'est donc en fonction de ces critères qu'ont été choisies les batteries de tests. Le nombre de candidats a permis d'étalonner divers tests mesurant différentes aptitudes, et, grande diversification des batteries de tests est nécessaire si l'on veut éviter la fraude toujours possible.

Le recrutement s'établissait donc de la manière suivante, chaque série d'épreuves étant éliminatoire. La première série d'épreuves ne visait pas seulement à évaluer les connaissances de base du candidat ; elle traduisait surtout la volonté des organisateurs de vérifier son aptitude à

s'adapter aux exigences intellectuelles fondamentales, notamment, en calcul et en culture générale. Quant à la seconde série, elle révélait une sélection davantage orientée vers les capacités de réflexion et de structuration de la pensée, en mettant l'accent sur l'expression, la méthode et le raisonnement.

Ainsi, l'ensemble du dispositif montre que le recrutement ne reposait pas uniquement sur le savoir académique, mais également sur les compétences analytiques et intellectuelles des candidats. L'ECG, par ces critères, a mis à la disposition de DISTRIPAC et d'AGRIPAC des acteurs capables de gérer des stocks, d'analyser les flux des produits vivriers, d'anticiper les pénuries et de tenir compte des préférences des consommateurs. Cependant, les difficultés rencontrées, notamment, les cas de détournement de recettes, d'absences répétées et de mauvaise tenue des comptes, révèlent les limites de cette sélection. Malgré la rigueur des tests, les compétences techniques ne suffisaient pas à garantir l'honnêteté, la discipline et l'engagement professionnel des commerçants formés. Cela explique l'importance accordée à l'entretien individuel, destiné à apprécier la motivation et la personnalité des candidats.

Enfin, le but de l'entretien individuel était de compléter ce qui ne pouvait s'apprécier au travers des tests écrits. C'est-à-dire la présentation, l'aisance, la vivacité et surtout la motivation pour le métier. En effet, cette absence de motivation faisait souvent échouer des candidats ayant démontré par ailleurs les qualités recherchées.

Pour ce qui est de la documentation et méthodes pédagogiques, l'ECG a réalisé une plaquette de 110 pages « ECG Formation PAC ». Cette plaquette reprenait en détail les cours de l'ensemble des formations DISTRIPAC et AGRIPAC. En outre, du fait de l'allongement de la scolarité des commerçants de 4, 5 mois à 8 mois, les programmes de l'Ecole ont été entièrement remaniés.

2.2. Activités de l'ECG liées au secteur-formation continue

Par décret n°74-745 du 03 décembre 1974, l'ECG est devenue une association d'utilité publique. Ce qui a permis à l'ECG de lancer le secteur Formation Continue. Très vite, l'ECG faisait preuve d'une grande activité pour se faire connaître auprès des entreprises et aussi se faire apprécier par la qualité de ses prestations. Les résultats obtenus étaient encourageants et l'objectif a été dépassé de 25%. En effet, le Chiffre d'Affaire prévisionnel était de 8.000.000 FCFA, il fut en fait supérieur à 10.000.000 FCFA. L'ECG a perfectionné dans l'exercice de leurs professions 93 personnes au cours de séminaires inter-entreprises. Ces personnes sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1: Personnes formées dans le cadre du perfectionnement à l'ECG en 1974

Nombre de personnes formées	Statut des personnes formées
10	représentants
41	vendeurs magasin
27	magasiniers
15	secrétaires

Source : Tableau réalisé par KONÉ Sabougnouman à partir d'ECG, 1974, l'ECG au service du PAC et des entreprises ivoiriennes, Abidjan : 2.

Ainsi, dans le cadre des séminaires inter-entreprises, l'ECG a participé au perfectionnement des représentants d'entreprises, des vendeurs magasin, des magasiniers et des secrétaires. Il s'agissait, ici, pour l'ECG, d'actualiser les compétences de ces agents d'entreprises afin qu'ils soient performants pour un meilleur rendement des entreprises. En outre, l'ECG a sélectionné et formé pour des entreprises du secteur privé 128 collaborateurs comme l'indique le tableau suivant.

Tableau n°2 : Acteurs d'entreprises privées formés par l'ECG en 1974.

Nombre de personnes du privé formées	Statut des personnes formées
48	Gérants
23	Cambusiers
36	Caissiers-guichetiers
11	Représentants
10	Vendeurs-chauffeurs

Source : Tableau réalisé par KONÉ Sabougnouman à partir d'ECG, 1974, l'ECG au service du PAC et des entreprises ivoiriennes, Abidjan : 2.

Le tableau n°2 présente des Gérants, des Cambusiers, des Caissiers-guichetiers, des Représentants et des Vendeurs-chauffeurs, des entreprises du secteur privé, formés par l'ECG en 1974. Il s'agissait d'une formation continue souhaitée par leurs responsables afin de les rendre plus productifs.

Enfin, l'ECG a formé des acteurs du vivrier à travers des Séminaires Inter-Entreprises. Le but du séminaire Inter-Entreprises était de réunir, autour d'un thème donné, une quinzaine de

participants appartenant à diverses entreprises. Le principe était d'espacer les séances, de façon à ne pas entraver le bon fonctionnement de l'entreprise.

A la fin de chaque séminaire, l'ECG, malgré l'important effort que cela représentait, éditait un résumé (de 50 à 150 pages) que les participants emportaient avec eux et auquel ils pouvaient se référer dans leur vie professionnelle. Quelques-unes des entreprises ayant participé à un ou plusieurs séminaires sont inscrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3 : Entreprises ayant participé aux séminaires inter-entreprises de l'ECG en 1974.

Numéro	Entreprises ayant participé aux séminaires inter-entreprises
1	AFRICAINE-FRANCAISE ALLIBERT BARADERIE-FRERE BATA
2	BNDA BROSSETTE-AFRIQUE B.P CFAO QUALITEX CFCITECHNIQUE
3	CFCI-TRADING
4	CITEC
5	PROSUMA-NOUR-AL-HAYAT
6	CODIS
7	COTIVOIRIENNE DE
8	TESSIERES ELECTRO
9	HALL EQUIP/CONFORT (SCOA)
10	FENWICK
11	FILTISAC
12	HOLLANDO-AFRICAINE
13	INTELCI
14	LICOTRA
15	MASSIEYE ET FERRAS
16	PEYRISSAC
17	SARI-PEUGEOT
18	SATMACI

19	SITAB
20	SOGIEXCI
21	STRUCTOR
22	VEZIA
23	SODEFEL
24	SODEFOR
25	SOUCAIL
26	UNION-CARBIDE

Source : Tableau réalisé par KONÉ Sabougnouman à partir d'ECG, 1974, l'ECG au service du PAC et des entreprises ivoiriennes, Abidjan : 3.

L'analyse du tableau n°3 révèle que 26 entreprises, publiques et privées, ont bénéficié des prestations de formation continue offertes par l'ECG. Parmi les entreprises publiques figuraient notamment la SODEFEL[10] (partenaire d'Agripac), la SOGIEXCI[11], la SODEFOR[12], qui ont toutes fait appel à l'ECG pour le perfectionnement de leurs agents. De même, plusieurs sociétés privées telles que CFCI-TRADING[13], PROSUMA-NOUR-AL-HAYAT[14], etc., ont sollicité l'ECG afin d'actualiser les compétences de leurs personnels.

Au cours de l'année 1974, l'ECG a particulièrement développé ce type de séminaires, d'une part pour accroître sa notoriété et son influence auprès d'un large éventail d'entreprises, et d'autre part pour mieux cerner les besoins en formation ainsi que le niveau des stagiaires potentiels. À titre d'exemple, les séminaires axés sur la vente ont représenté 50 % de l'activité de formation continue. C'est notamment à travers ces programmes interentreprises que s'est instauré un dialogue fructueux entre les dirigeants d'entreprise et les formateurs de l'ECG. Lorsque la taille des entreprises le permettait, ces échanges débouchaient sur l'organisation de séminaires plus spécialisés, dits « séminaires entreprise ».

Ces séminaires sur mesure, conçus et adaptés aux besoins spécifiques d'une entreprise, nécessitaient des efforts de préparation conséquents. Après une analyse générale de l'entreprise et de ses objectifs, l'ECG soumettait aux cadres concernés un projet de programme, lequel est discuté

[10] Société pour le Développement de la production des Fruits et Légumes.

[11] Société de Gestion des Importations et des Exportations de Côte d'Ivoire.

[12] Société de Développement des Forêts.

[13] Structure liée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire.

[14] PROSUMA : Groupe ivoirien de grande distribution, fondé en 1966 ; NOUR AL HAYAT ; entreprise active dans le domaine du commerce et de la distribution de produits alimentaire.

et ajusté avant d'aboutir à une version définitive. Par ailleurs, certaines entreprises demandaient à l'ECG de prendre en charge le recrutement et la sélection des futurs employés devant bénéficier de la formation.

Ce type d'intervention a rencontré un succès notable durant l'année écoulée. Il a permis aux formateurs de mieux appréhender les réalités et les problématiques de formation propres à certaines entreprises de distribution. Les « séminaires entreprise » ont aussi favorisé une meilleure collaboration entre les différents centres du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et l'École de Commerce et de Gestion. En effet, la conception et la mise en œuvre de ces séminaires pouvaient mobiliser plusieurs centres spécialisés intervenant chacun dans leur domaine d'expertise.

En somme, l'ECG a joué un rôle significatif dans la modernisation et l'ivoirisation de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire. À travers les activités menées dans le cadre du PAC et les actions de formation continue, elle a contribué à la diffusion de pratiques commerciales plus structurées et à la professionnalisation progressive des acteurs du secteur.

3. Bilan des activités de l'ECG en 1980

À la fin de l'analyse des activités de l'ECG, il apparaît nécessaire d'en établir un bilan. Celui-ci met en évidence des résultats globalement positifs, traduits par des avancées en matière de modernisation et de professionnalisation du commerce des produits vivriers. Toutefois, ces acquis demeurent tempérés par un ensemble de limites qui en ont restreint la portée. Il convient dès lors d'examiner à la fois les succès enregistrés et les insuffisances observées.

3.1. Les succès de l'ECG

L'étude se concentre, ici, sur la formation des commerçants ivoiriens via l'École de Commerce et de Gestion (ECG) ainsi que sur la réforme de la commercialisation. Lors d'une interview portant sur la mise en place des PME[15] avec M. Mohamed Diawara (président du club de Dakar), réalisée par Fifty One Club[16] d'Abidjan le 10 mars 1983, ce dernier déclara :

> « J'avais un professeur qui disait à ceux d'entre nous qui travaillaient mal que nos parents se trompaient s'ils pensaient que nous pourrions toujours faire du commerce au cas où nous échouons dans nos études. Le professeur ajoutait que le commerce est un métier difficile et qu'il faut l'apprendre. »

Cette analyse du professeur est d'autant plus pertinente qu'exercer le commerce requiert la maîtrise de plusieurs compétences. Le commerçant doit comprendre les attentes de sa clientèle, gérer son stock pour éviter les pertes, maîtriser la fluctuation des prix selon les saisons (surabondance et pénurie), tenir sa comptabilité et être capable de négocier avec clients et fournisseurs (grossistes et producteurs). En particulier, le commerçant de produits vivriers doit

[15] Petites et Moyennes Entreprises.

[16] Organisation internationale de service fondée en 1965 en Belgique.

impérativement savoir s'adapter et se réinventer selon les saisons — que ce soit la saison des mangues, de l'igname ou d'autres produits —, en diversifiant ses produits et sa clientèle.

C'est pourquoi les Dioulas apprennent ce métier dès le plus jeune âge, jusqu'à s'installer à leur compte. Dans ce cas, la formation dans le circuit traditionnel se fait de manière pratique, auprès d'un père ou d'un oncle, sur une longue période[17]. À l'inverse, dans le cadre du circuit formel, la formation du commerçant s'appuie sur des modules dédiés au métier, des évaluations et des stages pratiques dans des boutiques modèles.

Cette approche correspondait sans doute à la vision qui avait guidé la Chambre de Commerce de Côte d'Ivoire dès 1939, en initiant les premiers cours de commerce. Dans cette même logique, la SCOA[18] créa en 1955 l'École de la « Chaîne Avion[19] » destinée à former les acteurs du commerce.

En 1970, lorsque l'État ivoirien décidait de moderniser et d'Ivoiriser son commerce intérieur, il ne dérogeait pas à cette règle et mettait en place l'École de Commerce et de Gestion (ECG). De 1970 à 1974, l'ECG se consacrait exclusivement à la formation des acteurs de DISTRIPAC et d'AGRIPAC. Ainsi, en 1974, 1564 personnes ont été formées pour DISTRIPAC, et au 31 décembre 1977, 648 pour AGRIPAC. Sur une période de 15 ans, l'École de la Chaîne Avion n'avait formé qu'un millier de personnes pour sa propre chaîne. Cette comparaison souligne le rôle majeur de l'ECG dans la formation des acteurs du commerce intérieur.

À partir de 1974, l'ECG s'est aussi engagée dans la formation continue, encadrant certaines entreprises ivoiriennes. Dès le départ, une centaine d'entreprises lui ont confié l'encadrement et le suivi de leurs membres. Malgré l'existence de l'École de la Chaîne Avion, la SCOA confia la formation des agents d'ÉQUIP/CONFORT[20] à l'ECG, ce qui témoignait de la qualité et du sérieux des cours dispensés. Cette formation était principalement destinée aux cadres et employés ivoiriens. C'est ainsi que l'ECG a largement contribué à l'Ivoirisation du commerce intérieur.

Certainement, le PAC, via l'ECG, a contribué aux statistiques des années 1980 qui révèlent qu'environ 22 % des 13 075 boutiques appartenaient à des commerçants locaux, soit environ 2877 Ivoiriens intégrés au commerce intérieur. Les commerçants formés dans le cadre du programme d'action commerciale devaient être intégrés au système moderne de distribution. Après cette formation, l'étude s'est intéressée à la réforme de la commercialisation, analysée notamment à travers la cadence de création des magasins PAC et l'intérêt des Ivoiriens pour le commerce des vivriers.

[17] N.B.B. KOUABLÉ, 2020, Abobo (Abidjan, Côte d'Ivoire) : siège OCPV.

[18] Société française du commerce ouest-africain.

[19] Filiale de la SCOA, créée en 1956, a assuré la distribution des produits agricoles.

[20] Enseigne commerciale spécialisée dans l'équipement de la maison.

La mise en place progressive des magasins sur l'ensemble du territoire avait été initiée par la Chaîne Avion dès 1956[21]. De cette date jusqu'en 1971, soit sur une période de quinze (15) ans, c'étaient, au total, 187 magasins qui ont été ouverts, le dernier étant situé à San Pedro. Parmi ces établissements, 50 étaient des libres-services. À partir de 1971, la chaîne PAC s'est lancée dans cette dynamique, inaugurant 17 magasins dès janvier 1971. Ce chiffre a rapidement progressé, atteignant 102 magasins en février 1972, puis 156 en août de la même année. Ce développement rapide a conduit son président, M. Jean Baptiste Améthier[22], à souligner, lors de l'inauguration du centième (100e) magasin PAC à Gagnoa, que : *« pendant l'année 1971, nous avons ouvert en moyenne un magasin tous les quatre jours et en 1972 nous avons augmenté cette cadence en ouvrant un magasin tous les trois jours ». *

Cette progression s'est poursuivie avec 225 magasins recensés au 1er janvier 1975, puis 240 au 1er janvier 1977. En l'espace de sept (7) ans, le PAC a ainsi implanté 240 magasins, contre 187 en quinze (15) ans pour la Chaîne Avion, qui bénéficiait pourtant de toute l'expertise et d'un capital français solide. Ce constat illustrait une fois de plus le rôle central du PAC dans la modernisation du commerce intérieur.

3.2. Les limites des activités de l'ECG

Selon Daouda KONÉ[23], malgré son rôle important dans la modernisation du commerce des produits vivriers en Côte d'Ivoire, l'École de Commerce et de Gestion (ECG) a été confrontée à plusieurs limites qui ont réduit la portée de son action.

D'abord, la capacité de formation de l'institution demeurait insuffisante au regard de l'ampleur du secteur des produits vivriers, largement dominé par des acteurs informels. En effet, seule une minorité de commerçants et d'opérateurs économiques pouvait bénéficier des formations dispensées, laissant ainsi une grande partie du secteur en marge du processus de modernisation.

Ensuite, l'accès à ces formations restait difficile pour de nombreux acteurs, notamment ceux situés en zones rurales. La centralisation de l'ECG à Abidjan, ainsi que les contraintes financières et parfois linguistiques, limitaient la participation des petits producteurs et commerçants, pourtant essentiels au dynamisme du secteur.

Par ailleurs, les pratiques commerciales traditionnelles continuaient de prévaloir. Le recours au troc, l'utilisation d'unités de mesure informelles et le maintien de circuits de distribution peu structurés témoignaient de la difficulté à imposer les normes modernes promues par l'ECG. Cette résistance au changement s'explique par des facteurs socioculturels et par l'ancrage des habitudes commerciales.

[21] A. YAO, 2016, Bouaké (Côte d'Ivoire).

[22] Président du comité de coordination du PAC.

[23] D. KONÉ, 2016, Bouaké (Côte d'Ivoire).

En outre, le faible niveau de formalisation des activités constituait un obstacle majeur. La majorité des acteurs n'étant pas immatriculée au registre du commerce et ne tenant pas de comptabilité, les efforts de professionnalisation restaient limités. Cette situation compliquait également l'action de l'état en matière de régulation et de planification économique.

De plus, les insuffisances structurelles du secteur, notamment le manque d'infrastructures adéquates (entrepôts modernes, marchés de gros, moyens de transport adaptés), échappaient au champ d'intervention direct de l'ECG. Ainsi, mêmes formés, les acteurs se trouvaient confrontés à un environnement peu propice à l'application des techniques modernes[24].

Enfin, l'absence de mécanismes efficaces de suivi et d'accompagnement après la formation, ainsi que la dépendance de l'ECG vis-à-vis des politiques publiques et des ressources de l'État, ont également limité l'impact durable de ses actions.

En somme, bien que l'ECG ait constitué un instrument essentiel de modernisation du commerce des produits vivriers, ses activités se sont heurtées à des contraintes structurelles[25], institutionnelles[26] et socioculturelles[27] qui en ont restreint l'efficacité.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que l'École de Commerce et de Gestion (ECG) a constitué un levier important dans la mise en œuvre de la politique d'ivoirisation en Côte d'Ivoire entre 1970 et 1980. En formant des cadres nationaux compétents, elle a contribué à la prise en main progressive du secteur commercial par les Ivoiriens, conformément à la vision de développement portée par Félix Houphouët Boigny.

Par ailleurs, l'action de l'ECG a favorisé l'introduction de pratiques modernes dans la commercialisation des produits vivriers, notamment en matière de gestion, d'organisation des circuits de distribution et de professionnalisation des acteurs. Toutefois, ces avancées sont restées partielles en raison de contraintes structurelles telles que le poids du secteur informel, le manque d'infrastructures et les difficultés d'accès au financement.

Ainsi, si l'ECG a joué sur un rôle déterminant dans la transformation du commerce des produits vivriers, cette mutation s'est inscrite dans un processus progressif et inachevé. Elle met en évidence le rôle essentiel de la formation dans les politiques de développement économiques.

[24] H. Mobio, 2016, Abidjan (Côte d'Ivoire).

[25] Insuffisance d'infrastructures ; défaillance des moyens de transport ; pertes post-récolte élevées ; faible accès au financement ; organisation peu structurée des circuits de distribution.

[26] Faible coordination des politiques publiques ; insuffisance des moyens de l'ECG ; manque de suivi après formation ; faible formalisation du secteur ; centralisation des actions à Abidjan.

[27] Méfiances vis-à-vis des nouvelles méthodes (balances, comptabilité, formalisation) ; importance des réseaux de confiance plutôt que des règles formelles ; transmission de pratiques de génération en génération ; attachement aux pratiques traditionnelles : troc, unités de mesure locales (bottes, tas, régimes).

Références bibliographiques

1. Sources

1.1.Sources orales

N°	Nom et prénom (s)	Statut	Thématiques abordées	Date de naissance	Date, lieu et durée de l'entretien
1	Daouda KONÉ	Ex-gérant et actionnaire de la chaîne avion (modèle français d'AGRIPAC créé en 1956)	Les cycles et les modules de formation de l'ECG- La formation continue des acteurs	1947	20/05/2016 et 21/05/2016, à Dares Salam (Bouaké, Côte d'Ivoire), 2 heures
2	KOUABLE Bi Bah Noel	Chef de Département de la statistique, du système d'information des Marchés et de la communication de l'OCPV	Présentation de l'ECG	1975	21/O2/2020,Abobo (Côte d'Ivoire), 2 heures
3	MOBIO Hyacinthe	Vendeur AGRIPAC	Les activités de l'ECG :la tenue de la comptabilité ; l'immatriculation au registre du commerce	1950	05/05/2016, Abidjan (Côte d'Ivoire), 3heures
4	YAO Adjo	Co-gérante chaîne avion	L'utilisation des moyens modernes de commerce : balance, bascule…	1951	20/05/2016 et 21/05/2016, Dares Salam (Bouaké, Côte d'Ivoire), 2heures

1.2.Sources d'archives

ABIDJAN, Archives Nationales de Côte d'Ivoire (ANCI), Journal Officiel de Côte d'Ivoire (JOCI), 1980.

ABIDJAN (Marcory), École de Commerce et de Gestion (ECG), L'ECG au service du PAC et des entreprises ivoiriennes, Abidjan, 8p.

1.3.Sources imprimées

AGRIPAC, 1972, Réforme de la distribution des produits agricoles et alimentaires, halles de Côte d'Ivoire, 52 p.

RICHARD Patrice, 1981, La commercialisation devant le problème vivrier en Côte d'Ivoire : éléments d'analyse et de réflexion à partir des produits du Nord, 336 p.

SEDES, Ministère du Plan, direction des études de développement, 1972, La commercialisation des produits vivriers étude-économique volume 1 : rapport SEDES, Paris, 155 p.

2. Bibliographie

AKA Echui, 1993, Le transport des produits vivriers en Côte d'Ivoire : enjeux et stratégies pour le développement, Thèse de doctorat, non publiée, Abidjan, Ecole Nationale des ponts et chaussées, 483 p.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE D'ANGERS, 1969, Technique culturales et commercialisation des cultures vivrières dans la sous-préfecture de LAKOTA, 96 p.

HAERINGER Philippe, 1972, « comment devenir commerçant…et patron ? » Échanges *: revue de philosophie, littérature et sciences humaines*, revue semestrielle, volume I, N°004, Lomé Togo, p.307-328.